

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 07 AVRIL 2023

Le vendredi 07 avril 2023 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 30 mars 2023

PRÉSENTS : BERTRAND Jean Michel, BOULET Brigitte, GUILLARD Gérard, CATINAUD Gérard, TAMISIER Guy, COSSIAUX Laurence, PINAULT Joëlle, BOULERT Sophie, AIX Cécilia.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Pascal LEFÈVRE a donné procuration à Mme PINAULT Joëlle
M. MOREAU Jean-Pierre a donné procuration à M. BERTRAND Jean Michel
Mme OLIVEIRA DA SILVA Jade a donné procuration à M. CATINAUD Gérard
M. DEBRAS Frédéric a donné procuration à M. TAMISIER Guy
M. THOLLIERE Franck a donné procuration à Mme COSSIAUX Laurence

ABSENT EXCUSÉ : M. Vincent FRUGIER NOCART

Secrétaire de séance : Joëlle PINAULT

=====

2023.025 – AFFECTATION DES RÉSULTATS – BUDGET AEP

2023.026 – AFFECTATION DES RÉSULTATS – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

2023.027 – VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ 2023

2023.028 – VOTE BUDGET AEP 2023

2023.029 – VOTE BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

2023.030 – AUTORISATION VIREMENT DE CRÉDITS

2023.031 – INCORPORATION DE BIEN VACANT ET SANS MAÎTRE DANS LE DOMAINE PUBLIC

2023.032 – CONVENTION URBANISME – délibération reportée

2023.033 – MODIFICATION DES TARIFS DES SALLES COMMUNALES

2023.034 – APPROBATION DU RÈGLEMENT DES SALLES COMMUNALES MODIFIÉ

2023.035 – DEMANDE DE SUBVENTION – CONCILIATEUR DE JUSTICE DU LIMOUSIN

2023.036 – ADHÉSION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

2023.037 – DEMANDE DE SUBVENTION – REMPLACEMENT CHAUDIÈRE

2023.038 – RÉGULARISATION ÉCHANGE ET ALIÉNATION D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN RURAL A BEAUBIAT

2023.039 – PROJET DE VENTE DU BÂTIMENT SITUÉ AU 2-4 RUE DE LA GARE

2023.040 – ASSAINISSEMENT – PARTICIPATION VERSÉE PAR LA COMMUNE AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ELAN

2023.041 – RÉVISION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

2023.042 – CRÉATION D'un EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu par Nous, BERTRAND Jean Michel, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le 13 avril 2023


Le Maire,
BERTRAND Jean Michel